

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 116 (1976)  
**Heft:** 11  
  
**Rubrik:** Chronique suisse

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Concours 1971 de la Société Suisse des Officiers**

### *1. But*

Le Concours de la SSO a pour but de promouvoir l'étude hors service de problèmes actuels de la défense nationale et de récompenser, cas échéant, les travaux effectués dans ce domaine.

### *2. Participants*

Tous les membres de l'armée ayant rang d'officier.

### *3. Catégories*

*3.1 Catégorie générale:* pas de limitation quant au grade des participants ou au thème de l'étude présentée:

*3.2 Catégorie spéciale:* réservée aux capitaines et aux officiers subalternes; l'étude est limitée à douze pages au maximum et doit être consacrée au travail pratique de l'unité ou à l'activité hors service.

### *4. Thèmes*

*4.1 Prix spéciaux:* Un tiers de la somme totale des prix servira à récompenser des travaux portant sur les thèmes suivants:

- Renforcement de la volonté de défense;
- Suggestions en liaison avec les propositions contenues dans le rapport Oswald;
- Problème de la formation des instructeurs.

*4.2 Prix généraux.* Deux tiers de la somme totale des prix serviront à récompenser des travaux traitant de thèmes librement choisis. Ils devront si possible proposer des solutions aux problèmes actuels et futurs de la défense nationale totale et/ou militaire; les études historiques pourront néanmoins être également primées. Les exemples suivants constituent un catalogue de thèmes possibles et ne sont, par conséquent, pas limitatifs.

#### *4.21 Défense totale:*

- Préparation du peuple et de l'armée dans l'optique d'une guerre totale;
- Possibilités d'instruction pour l'ensemble de la population;
- Préparation à la conduite de la guerre psychologique;
- Collaboration Armée et Foyer avec Presse et Radio;
- Défense spirituelle et presse;
- Instruction civique dans les écoles et cours militaires;
- Limites financières de la défense nationale;
- Evacuation de la population civile hors de la zone des combats.

*4.22 Education et instruction:*

- Limites du système de milices;
- Elimination des efforts inutiles;
- Engagement de l'homme isolé (capacités et opportunité);
- Moyens accessoires d'instruction pour les différentes armes;
- Amélioration et développement des places de tir et d'instruction;
- Problème du recrutement des cadres;
- Questions disciplinaires.

*4.23 Tactique et technique:*

- Exemples de mode d'instruction en rapport avec une arme ou un service;
- Directives pour le comportement des petites unités fractionnées au combat;
- Problèmes de liaisons aux échelons inférieurs;
- Instruction et engagement des équipes du service de renseignements;
- Questions techniques telles que l'engagement des lance-mines, l'utilisation du laser, etc.;
- Chances de succès d'opérations amphibies ennemis;
- Instruction et engagement d'hommes-grenouilles;
- Préparation en temps de paix de passages permanents de cours d'eau;
- Mesures de survie dans les régions des axes d'invasion typiques;
- Survie en montagne en ambiance A et C;
- Opportunité de la création d'une artillerie spécialisée pour le combat en montagne;
- Enseignements des guerres du Vietnam et du Proche-Orient;
- Engagement de l'infanterie sur le Plateau;
- Protection DCA des formations mécanisées et motorisées;
- Influence des moyens DCA modernes sur la conduite et l'engagement de l'arme aérienne;
- Engagement d'escadrilles à partir des autoroutes;
- Engagement de nos parachutistes;
- Protection de la neutralité de l'espace aérien.

*4.24 Technique de la conduite, organisation et soutien:*

- Accélération de la donnée d'ordres et de la transmission des messages dans les états-majors des échelons supérieurs;
- Coordination et transmission (jusqu'aux plus petites formations) des différentes alarmes (eau, gaz, atome, etc.);
- Problème de l'approvisionnement en eau (possibilités de contamination, approvisionnement normal ou d'urgence, coordination service de génie, service sanitaire, service de protection atomique-chimique, service de commissariat, économie de guerre);
- Importance des chemins de fer pour la conduite de la guerre moderne;
- Service sanitaire dans la guerre atomique;
- Problème des transports du service sanitaire en montagne;
- Approvisionnement en eau potable en cas d'engagement des moyens ABC;
- Protection des dépôts de vivres contre l'irradiation;
- Problèmes de la conduite de détachements combinés ravitaillement et réparations dans des situations stables et mobiles;

- Possibilités de rationalisation du soutien;
- Reconnaissance des stationnements et places de travail pour les cours de répétition et de complément;
- Possibilités de remplacement des chevaux en montagne.

#### *4.25 Instruction hors service:*

- Etude individuelle;
- Programme d'activité d'une section de la SSO;
- Souhaits concernant le contenu des exposés et la personnalité des orateurs dans une société d'officiers;
- Presse et SSO;
- Exercices de tir hors service;
- Questions relatives au sport militaire.

#### *5. Forme des travaux*

Les travaux originaux (ne doivent pas avoir été publiés ou être des adaptations de travaux effectués par ailleurs), individuels ou collectifs, doivent être remis en *quatre exemplaires*, en français, allemand ou italien. Ils doivent porter un mot-code, ainsi que la catégorie dans le cadre de laquelle ils doivent être jugés. Les noms, grades, incorporations et adresses des auteurs doivent être remis à part, dans une enveloppe fermée portant le mot-code de l'étude et qui doit être envoyée avec celle-ci. Le jury ne prendra connaissance que des noms des auteurs des travaux primés.

#### *6. Utilisation des travaux primés*

En décernant un prix à un travail, la SSO acquiert le droit à sa publication (pour une durée de deux ans à partir de la publication des résultats du concours exclusivement, des conditions particulières étant réservées); les travaux primés qui ne seront pas publiés pourront être remis à un service de DMF pour exploitation. Un exemplaire de chacun des travaux sera conservé dans les archives de la SSO; les auteurs des travaux primés recevront deux exemplaires en retour. Les travaux non primés pourront être retournés si leurs auteurs les réclament en indiquant le nom-code et la date de l'envoi.

#### *7. Prix*

La SSO dispose de 6000 francs qui seront distribués en tout ou partie, selon les propositions du jury et de la Conférence des présidents de la SSO. Les officiers d'artillerie et les officiers EMG issus de l'artillerie pourront recevoir des prix complémentaires, en provenance du legs de la « Fondation Général Herzog ».

#### *8. Proclamation des résultats*

Elle se fera par le canal de la Conférence des présidents de la SSO au printemps 1973, puis par publication dans les organes suivants:

- Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift;
- Revue Militaire Suisse;
- Rivista Militare della Svizzera Italiana.

## *9. Délai de participation*

Les travaux doivent parvenir *au plus tard le 30 juin 1972* au Président du jury, Brigadier E. Schuler, Militärwissenschaftliche Abteilung der ETH, Leonhardstraße 33, 8001 Zurich.

## **Bibliographie**

### Les livres

#### **Un livre du colonel commandant de corps Ernst**

Le colonel commandant de corps Alfred Ernst vient de publier aux éditions Huber (Frauenfeld), un important ouvrage intitulé « Die Konzeption der schweizerischen Landesverteidigung, 1815-1966 ».

Nul mieux que lui n' était à même de le faire. Ce livre est en quelque sorte une histoire de la pensée militaire suisse de 1815 à nos jours. Il nous retrace, dans une vaste fresque, l'évolution de notre concept de défense nationale depuis la chute de Napoléon jusqu'à l'année 1966 où furent définis les principes de base de notre organisation militaire actuelle. Cette lente mutation n'est pas allée sans luttes, on s'en doute. Et l'auteur excelle à nous décrire, en un raccourci saisissant, l'affrontement des idées et des conceptions qui furent presque toujours à l'origine de chacun de nos renouveaux militaires.

L'ouvrage est subdivisé en quatre parties principales.

Dans la première partie, le colonel commandant de corps Ernst s'attache à nous rappeler l'évolution de notre conception de défense nationale de la fin des guerres napoléoniennes à celle de la seconde guerre mondiale. Il ne se borne pas à un simple aperçu historique, mais il s'efforce en sus d'expliquer les mutations de notre armée en les replaçant dans le cadre des événements qui se déroulent dans les pays avoisinants. La connaissance de l'histoire de la pensée militaire étrangère et de l'influence qu'elle exerça souvent dans notre pays est indispensable à qui veut saisir les courants d'idées qui influencèrent — parfois si fortement — l'évolution de notre conception de la défense nationale.

Dans une deuxième partie, l'auteur traite la période qui s'étend de 1945 à 1966. Il ne fait pas seulement œuvre d'historien, mais aussi de critique. Il met en relief la lente genèse des différences d'opinion qui opposèrent d'emblée — dès la fin du service actif — les tenants d'une stratégie défensive mobile à ceux d'une conception plus statique. Luttes souvent passionnées où la liberté d'opinion — normale et saine alors que les autorités responsables ne s'étaient pas définitivement prononcées — ne fut pas toujours reconnue et admise. On ne sait, en lisant ces pages, ce qu'il faut le plus saluer, la sérénité du ton ou la sûreté de l'exposé.